

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNIEG RETOQUE LE DECRET DES RETRAITES DANS LES IEG!

N'en déplaise au président Macron et au gouvernement Borne, les agents des Industries électriques et gazières et leurs syndicats de la FNME sont passés en mode #Grévilla.

Alors que le Tour de France de l'Énergie attaque une nouvelle étape aujourd'hui, les représentants CGT au conseil d'administration de la CNIEG bousculent le calendrier gouvernemental dans la mise en œuvre du décret d'application concernant notre régime.

Acte 1:

Hier mardi 4 juillet, les administrateurs CGT et les autres représentants syndicaux ont mis au vote une résolution portant sur la demande de report de la date de fermeture du régime spécial des Industries électriques et gazières! Les employeurs s'étant abstenus, le texte adopté à la majorité du conseil d'administration obligera la direction de la Sécurité sociale à se positionner officiellement.

#60ans #jevotecgt

Acte 2:

Conformément aux attentes et aux votes des syndicats CGT de salariés et de retraités des IEG, les administrateurs CGT se sont également opposés sur l'avis portant sur le projet de décret gouvernemental. Les employeurs s'étant également abstenus, le conseil d'administration de la CNIEG donne donc un avis négatif.

Acte 3:

Le combat continue : les représentants CGT s'opposeront, demain jeudi 6 juillet, contre toutes formes de recul social au sein du Conseil supérieur de l'énergie!

La FNME-CGT tient à réaffirmer qu'elle exige le retrait pur et simple de cette réforme des retraites.